



**EXTRAIT N°08/2024 DU PROCÈS-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 FEVRIER 2024

PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE
RECUEILLE

11 MARS 2024

Contrôle de Légalité

Date de la convocation :
Le 19 février 2024

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents	20
Procurations	5
Absents	7
Excusés	1

En cours de Séance :

Présents	21
Procurations	5
Absents	6
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. FERDINAND Thierry, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, M. RETINOIR Joël (procuration à Mme CATHERINE Marie-Lyne), Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. DELPHIN Laurent (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe),

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. CIDOLIT Bertrand, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, Mme FRANCOIS Francine.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

MISE EN CONFORMITE DES INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE

Le maire expose :

Ce projet s'inscrit dans une programmation globale de gestion des eaux sur le territoire, suite à un état des lieux effectué en 2022-2023 sur les installations nécessitant une intervention à court terme. Il répond à la problématique d'écoulement et d'infiltration des eaux accentuée par la pluviométrie particulière sur la Ville et nécessite par conséquent la réalisation de travaux conséquents qui consistent prioritairement à :

- Créer ou renforcer des réseaux de gestion des eaux pluviales ;
- Réaliser des accotements
- Poser des grilles de récupération des eaux pluviales ;
- Aménager des entrées d'administrés pour canaliser les eaux aux abords des voies ;
- Installer des exutoires pour rediriger les eaux.

Les sites ciblés par ce projet sont sur les secteurs suivants :

- | | |
|----------------|---------------|
| - Bois du Parc | - Salubre |
| - Fonds Cacao | - Allée Choco |
| - Rivière-L'Or | - Long Bois |
| - Rabuchon | - Presqu'île |

Le plan de financement prévisionnel de l'opération estimée à **400.000,00 € HT** est établi comme suit :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	TAUX(%)
- Travaux de gestion des eaux potables et pluviales	400.000,00	ETAT <i>FEI 2024</i>	320.000,00
- Mise en conformité		VILLE <i>Autofinancement</i>	80
TOTAL	400.000,00	TOTAL	100

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le plan de financement présenté ci-avant.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 26 février 2024



Le Maire
Yan MONPLAISIR

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le